RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 04231
Numéro SIREN : 351 058 151
Nom ou dénomination : BOURSORAMA

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2020 sous le numéro de dépôt 38616

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/38616

Type d'acte : Extrait de procès-verbal du conseil d'administration
Augmentation du capital social

Déposant :

Nom/dénomination : BOURSORAMA

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 351 058 151

N° gestion : 2003 B 04231

Copie certifiée conforme
ARAD / 11/09/2020 14:00:26
N° de dépôt - 2020/38616 / 351058151

BOURSORAMA
Société anonyme
Au capital de 37 848 059,60 Euros
Siège social : 44, rue Traversière
92100 BOULOGNE - BILLANCOURT
351 058 151 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUILLET 2020

1. Mise en œuvre de l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions nouvelles ordinaires.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre dernier a décidé de déléguer pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration avec faculté de subdéléguer toutes compétences pour décider une augmentation de capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, d'un montant nominal maximum de 285 Millions € par émission d'actions nouvelles à souscrire en numéraire.

Monsieur le Président propose que la 2ème augmentation de capital social soit d'un montant nominal de 100 Millions euros, sur la base d'une valorisation de la société de 1 094 MEUR, par l'émission de 8 651 059 actions ordinaires nouvelles (les "Actions Nouvelles"), au prix de 11,56 € par Action Nouvelle, de valeur nominale 0,40€ et 11,16 € de prime d'émission, soit une augmentation de capital globale, prime d'émission incluse, de 100 006 242,04 €.

Le capital social serait ainsi porté de 37 848 059,60 euros à 41 308 483,20 euros.

Le montant de la prime d'émission sera inscrit à un compte spécial de réserves "prime d'émission" sur lequel porteront les droits des actionnaires dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Les Actions Nouvelles seront libérées en intégralité lors de leur souscription, pour la totalité de leur montant nominal, par des versements en numéraire.

Les Actions Nouvelles seront soumises à toutes les stipulations statutaires, seront assimilées aux actions ordinaires existantes et jouiront des mêmes droits à compter de leur émission et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date.

La période de souscription sera ouverte à compter du jour du présent Conseil d'Administration et sera close par anticipation dès que la totalité des souscriptions liées à chaque augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration aura été reçue.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- **Modification des statuts**

En conséquence de la résolution précédente, Monsieur le Président propose de modifier les statuts comme suit :

« Article 5 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de quarante-et-un millions trois cent huit mille quatre cent quatre-vingt-trois euros et vingt centimes (41 308 483,20 €) divisée en cent trois millions et deux cent soixante-et-onze mille deux cent huit (103 271 208) actions de 0,40 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Au cours de la vie sociale, des modifications peuvent être apportées au capital social, conformément aux prescriptions légales. »

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT
VANVES 2
Le 04/08/2020 Dossier 2020 00058803, référence 9224P02 2020 A 04550
Enregistrement : 0 € Pénalités : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro
Le Contrôleur des finances publiques

Extrait certifié conforme par
Monsieur Philippe Aymerich
Président du Conseil d'Administration

Copie certifiée conforme
ARAD / 11/09/2020 14:00:26
N° de dépôt - 2020/38616 / 351058151